

## ÉDITORIAL



Jean-Marie Labrie

### **Peut-on vraiment quitter l'AMQ?**

Le Petit Prince a dit: «*On ne connaît que les choses que l'on apprivoise*». Je commençais à apprivoiser ce métier d'éditeur. Oui, devenir un éditeur implique un long apprentissage qui réserve souvent d'heureuses et parfois de malheureuses surprises! Vous le savez, je termine en décembre mon 4<sup>e</sup> mandat comme secrétaire à l'information. J'avoue qu'il n'est pas facile de quitter après huit ans au sein du Conseil exécutif de l'AMQ.

L'AMQ a été fondé en 1958; c'était une structure nouvelle; j'y étais car j'étais étudiant du professeur Roland Brossard et je suivais un cours sur l'algèbre linéaire. C'est cette structure qui m'a façonné au cours de ma carrière. Même si aujourd'hui je fais revivre un peu le passé, je n'ai jamais vécu au passé; toutefois, je me suis servi du passé pour mieux façonner le présent et l'avenir. En tout temps, j'ai essayé de m'adapter à l'évolution de l'enseignement des mathématiques au Québec et réaliser de nouveaux défis.

J'ai été, pendant huit ans, secrétaire à l'information, poste qui impliquait l'édition de quatre numéros du BULLETIN AMQ par année. Au 25<sup>e</sup> congrès de l'AMQ en 1982, j'avais accepté de succéder à Monsieur Denis Groleau qui venait de terminer un 2<sup>e</sup> mandat à ce poste. Je pensais faire un seul mandat, je termine un 4<sup>e</sup>! La publication de chaque numéro a été, pour moi, un défi. Aucun numéro n'a été vraiment facile à éditer. Il arrive toujours quelque chose. Naturellement, tout n'a pas été parfait, j'en conviens; toutefois, j'ai toujours cherché, en collaboration avec l'imprimeur, à présenter le meilleur numéro à chaque occasion. Il y a eu des oublis et même parfois des erreurs. C'est toujours regrettable. J'en profite aujourd'hui pour remercier tous les collaborateurs et collaboratrices à notre revue; ce fut à la fois un plaisir et une «grâce» de travailler avec les équipes de rédaction. Pour les faiblesses et les manques, j'ai toujours compté sur votre indulgence et je n'ai pas été déçu.

En aucun temps, je n'ai senti le moindre blâme de la part, soit des membres eux-mêmes, soit des membres du C.E. ou du C.A. Pour cet appui presque inconditionnel de tous et de toutes, je vous en remercie du plus profond de mon coeur. Ce qui me réjouit le plus, même si je quitte avec un pincement de coeur, c'est que la revue est solidement dirigée par une équipe de rédaction dynamique, compétente et sérieuse. Depuis la nouvelle politique de rédaction, en effet, l'équipe de rédaction de la revue a le souci de présenter un contenu mathématique et didactique varié et adapté à l'ensemble de nos membres et de nos lecteurs et lectrices.

L'AMQ a 33 ans d'existence et surtout de réalisations qui font notre fierté. Personne ne doute au Québec que l'AMQ est l'association la plus représentative des intérêts des enseignantes et enseignants en mathématiques au Québec. Nous savons que son illustre passé sera toujours le garant de son présent et de son avenir. C'est à nous de créer une nouvelle image de l'AMQ à partir de notre passé! L'AMQ continue de faire ses preuves par ses concours provinciaux, par ses prix prestigieux, par son camp mathématique, par son congrès annuel, par sa valise mathématique, par ses implications dans les dossiers de l'heure, par sa revue, par ses deux fonds, par la qualité de ses membres qui viennent de tous les ordres d'enseignement, ... Je crois que c'est l'AMQ qui doit rallier au Québec toutes les forces vives qui s'intéressent aux mathématiques. Oui, l'AMQ se doit d'être le lieu de ralliement de toutes les grandes instances en mathématiques au Québec!

Quoique je sois membre d'autres associations mathématiques ici ou ailleurs, c'est à l'AMQ où je me sens bien; c'est là où j'ai pris racine; c'est là où j'ai grandi; c'est là où le développement d'un enseignement mathématique cohérent et pertinent doit germer. Il est clair pour moi que ce développement à tous les ordres d'enseignement est favorisé moins par les forces auxquelles l'AMQ est exposé, à cause de son statut plus

représentatif, que par les choix qu'il fera sur son avenir. Ce qui suppose que l'AMQ accepte la liberté et la diversité en les faisant entrer dans les faits et les options futures inévitables.

Cet état d'esprit existant depuis le début qui nous anime à l'AMQ explique en partie les nombreuses orientations qui ont fait de l'AMQ une puissante force créatrice en constant renouvellement dans tous les domaines qui touchent l'enseignement des mathématiques au Québec. Une association comme l'AMQ, en effet, peut avoir une vision globale de tout ce qui se passe au Québec; c'est pourquoi, l'AMQ se doit ne pas se limiter à un seul ordre d'enseignement. Les États généraux sur l'enseignement des mathématiques qui ont eu lieu en avril dernier ont montré que la concertation des forces est nécessaire pour mieux mettre en relief ce en quoi nous croyons tous et toutes: une formation mathématique qui va à l'essentiel.

Nous ne sommes pas sans savoir que cette formation mathématique est en péril dans bien des milieux qui prônent une toute autre approche dans le contexte actuel. Nous devons réagir au plus tôt.

Comme le dit bien le proverbe suivant: «*Un clou en chasse un autre*», Madame Hélène Soulard deviendra secrétaire à l'information en janvier 1991. Je lui souhaite beaucoup de bonheur à publier et plein succès dans son métier d'éditrice!

Je ne quitte pas l'AMQ; je continue la chronique: **Jeux et problèmes** que j'ai commencée il y a 8 ans et je deviens responsable du dossier des prix de l'AMQ. Après avoir jeté un regard de reconnaissance et de fierté pour le passé encore récent, je vois l'avenir avec confiance. Longue vie à l'AMQ!

Jean-Marie Labrie, éditeur  
secrétaire à l'information

### **Politique de rédaction du bulletin AMQ**

Dans chaque numéro du BULLETIN AMQ, on retrouve un éditorial circonstancié, des chroniques de nature mathématique, des articles d'information et des articles de fond comprenant trois volets: mathématiques, didactique des mathématiques et informatique reliée à l'enseignement des mathématiques.

Tous les articles de fond ont été soumis à l'arbitrage de la façon suivante:

- a. Deux personnes se sont prononcées sur chaque article: un rédacteur et un arbitre externe.
- b. Le rédacteur et l'arbitre ont accepté l'article ou suggéré quelques modifications.
- c. Parfois, s'il y a eu divergence de vue entre le rédacteur et l'arbitre, on a alors fait appel à un 2<sup>e</sup> arbitre.

En général, les articles ne doivent pas avoir été publiés dans une autre revue ou en processus de l'être. Toutefois, il pourrait y avoir des exceptions qui seront étudiées par le comité de rédaction. Les personnes intéressées à publier un article de fond doivent le faire parvenir au rédacteur en chef.

*Les auteurs auront à suivre les directives suivantes:*

- 1) La longueur normalement maximum d'un article est de 20 pages dactylographiées. Les cas d'exception seront étudiés par le Comité de rédaction et la Direction du *Bulletin*.
- 2) Les auteurs doivent faire parvenir au Comité de rédaction quatre (4) copies de leur projet d'article ou de leur article.
- 3) Les articles doivent normalement se situer à l'intérieur de l'un des trois (3) thèmes du *Bulletin*: mathématiques, didactique des mathématiques et informatique appliquée à l'enseignement ou à l'apprentissage des mathématiques. Les cas d'exception seront étudiés par le Comité de rédaction.

Les dates de parution sont: 15 mars, 15 mai, 15 octobre et 15 décembre.

Les articles parus dans le *BULLETIN AMQ* peuvent être reproduits avec la mention de la source. Le prix Roland Brossard sera attribué au meilleur article publié dans le *BULLETIN AMQ*.